

SHERBROOKE A3

Le Séminaire ouvre ses portes aux filles du secondaire

Chez nous

Coaticook

Nette amélioration de la sécurité dans le transport scolaire



Victoriaville

Le maire Roux fait la distribution des responsabilités

Sentence suspendue à Boivin pour complicité après le fait

Drummond

Les syndicats de l'hôpital Sainte-Croix prudents face aux importantes coupes

CAHIER B

ENQUÊTE B5

Les peines de prison sont plus rares au Québec que dans les autres provinces

POLITIQUE B5

Diane Lavallée fait le saut avec le PQ dans Jean-Talon

ANGLETERRE D5

Les meurtriers du petit James feront de 20 à 25 ans

MÉTÉO A2

(330e jour de l'année)

**Ensoleillé: max. -3
Lever du soleil: 7h00
Coucher du soleil: 16h09
Demain: ennuagement**

Les saisies de vidéo-pokers suspendues

Pierre SAINT-JACQUES et PC

Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a gelé hier l'opération policière visant l'élimination des appareils de loterie vidéo.

Les agents de la Sûreté du Québec et les corps policiers municipaux, à travers toute la province, avaient entrepris depuis deux semaines une tournée des commerces et l'inventaire des appareils, mieux connus sous le nom de vidéo-pokers, afin d'inciter les personnes concernées à s'en départir avant la fin du mois de novembre.

Les policiers informaient les commerçants des nouvelles dispositions de la loi concernant les dispositifs de jeu, devenus depuis illégaux.

Dans plusieurs cas, c'est celui entre autres de la Police municipale de Sherbrooke et de Métro Police Ascot-Lennoxville, la besogne d'inventaire était complétée et il ne restait qu'à procéder au nettoyage chez ceux qui n'avaient pas saisi le message préventif.

Les interventions plus musclées devaient débiter incessamment.

Or tout est bel et bien gelé depuis hier. On ignore combien de temps il en sera ainsi mais il faudra plusieurs semaines, peut-être quelques mois avant que l'on soit fixé sur ce point.

Deux raisons justifient la prudence du gouvernement à ce stade-ci.

D'abord, un avis juridique récemment formulé par le ministère de la Justice émet des doutes sur le droit de saisir ces appareils tant que le nouveau régime public relié à Loto-Québec ne sera pas mis en place.

Aussi, deux requêtes en injonction sont devant les tribunaux à l'encontre de ces saisies.

«Si nous procédions massivement pendant qu'existent cette interrogation et ces requêtes en injonction, nous pourrions donner l'impression de vouloir devancer le système judiciaire. Nous préférons procéder avec prudence» a déclaré le ministre Ryan.

Les gens sur le terrain estiment que le gel s'étendra au moins jusqu'à l'an prochain. La proximité de décembre, les opérations de sécurité routière et l'approche des Fêtes ne font pas de décembre le mois idéal pour les saisies monstres et les

entrepôts massifs d'appareils que l'on devra par la suite détruire.

Chez les opérateurs de vidéo-pokers, notamment chez Simplex Phonographs à Sherbrooke, on accueille ce répit avec satisfaction.

M. Michel Boudreau, gérant de service, a réitéré que le gouvernement faisait fausse route avec son projet et il l'invite encore à prendre pour modèle le Nouveau-Brunswick où le commerce des appareils de loterie vidéo est partagé entre les opérateurs et les dépanneurs à 30 pour cent chacun alors que le gouvernement, avec 40 pour cent des recettes, prend la part du lion.

«Les opérateurs qui s'y connaissent continueront à fournir et à entretenir les machines, les dépanneurs garderont leur revenu d'appoint et Dieu sait si plusieurs en ont un grand besoin. Enfin le gouvernement, avec son ordinateur central, aurait le contrôle de ce qui se passe et du même coup éliminerait la zone grise des machines opérées illégalement», explique M. Boudreau.

Dans cette attente, les appareils, dits illégaux, continueront de bouffer les pièces de monnaie. De toute façon, les nouvelles machines qui doivent être exploitées par Loto-Québec ne sont pas encore disponibles.



Claude Ryan



C'est comme s'il était tombé une bordée de neige, hier, à Orford. AUTRE TEXTE EN PAGE A3 Téléphoto par Claude Croisetière

Encore aucun flocon de neige au sol

Du ski quand même en fin de semaine

Claude PLANTE Sherbrooke

Encore aucun flocon de neige au sol en ce 26 novembre mais qu'importe: les centres Mont-Sutton et Mont-Orford ouvrent des pistes aux skieurs dès cette fin de semaine.

Grâce à l'enneigement artificiel, Sutton et Orford offriront chacune deux pistes recouvertes de précieux flocons blancs, du sommet jusqu'au pied des montagnes.

À Orford, on débute la 55e saison de ski avec une couche de neige artificielle de plus de 50 centimètres sur les pistes «Les trois ruisseaux» et «La super».

«Mercredi, il n'avait pas encore de neige au pied de la montagne,

confie le directeur-général de la station, Fernand Magnan. Il faut multiplier par cinq le nombre de centimètres de neige naturelle pour arriver à la capacité de la neige artificielle. C'est comme s'il y avait eu un tempête de 160 centimètres de neiges naturelle exclusivement sur les pistes.»

Effectivement, hier, on pouvait voir se dessiner la piste «Les trois ruisseaux». Elle forme une ligne qui serpente sur le flanc nord de la montagne. De chaque côté, pratiquement pas de neige: en orientant dans le bon sens les canons, on a saupoudré de flocons au bon endroit.

«C'est un tour de force parce qu'il n'a pas fait beaucoup froid, ajoute M. Magnan, assis dans le fauteuil de son bureau aux murs couverts de cartes et de posters de

skieurs. S'il avait fait froid, nous ferions du ski depuis longtemps.»

Et s'il pleuvait au cours des prochaines semaines? Le directeur-général ne s'en fait pas outre mesure. La neige fabriquée artificiellement est à ce point compacte que la pluie glissera comme sur le dos d'un canard... A moins qu'il pleuve pendant dix jours consécutifs.

Or, même avec de nouveaux équipements permettant d'accroître la capacité de production de neige à Orford, la saison ne sera pas nécessairement plus longue. Cependant, le départ est plus grandiose compte tenu que la piste «La trois ruisseaux» (2,2 kilomètres) est ouverte jusqu'au sommet de la montagne.

Soulignons que depuis quelques semaines, les stations Mont-Tremblant, dans les Laurentides, et Jay Peak, au Vermont, sont en activité.



Cauchemar pour gardiens...

Les Nordiques menaient 5-0 et voilà que soudain, les Kings ont failli égaler la marque. Finalement, le fleurdelysé l'a emporté 8-6. Un match cauchemardesque pour les gardiens, dont Jocelyn Thibault qui a fait face à 43 tirs. LES SPORTS DANS LE CAHIER C

LA BONNE Serrener est finaliste NOUVELLE

Le Groupe Serrener, de Sherbrooke, figure parmi les finalistes du concours Prix Canada pour l'excellence en affaires, dans la catégorie Environnement.

Créés en 1984 par le gouvernement du Canada, les Prix du Canada pour l'excellence en affaires veulent souligner les réalisations exceptionnelles d'entreprises dans tous les secteurs industriels.

Le Gala de la remise des prix se tiendra le mardi 30 novembre, au John Basset Theatre du Métro Toronto convention Centre, à Toronto.

Le Groupe Serrener chapeaute des entreprises spécialisées en environnement.

Campbell veut rebâtir elle-même son parti

Toronto (PC)

Le leader du Parti conservateur, Kim Campbell, a fait son mea culpa hier, lors de sa première apparition devant des militants conservateurs.

Devant un millier de personnes réunies pour un souper-bénéfice, Mme Campbell a déclaré qu'elle acceptait la responsabilité de la défaite des élections du 25 octobre.

«En ce qui a trait à la campagne (...) Il y a eu beaucoup d'erreurs et je sais que je suis responsable de la plupart d'entre elles.

«En tant que leader du parti, j'accepte la responsabilité de notre

campagne et de nos pertes», a-t-elle déclaré.

Mais j'accepte également la responsabilité et le défi de reconstruire le parti, a-t-elle ajouté, laissant ainsi entendre qu'elle n'est pas sur le point de démissionner.

En guise de preuve, Mme Campbell a annoncé hier la création d'une commission chargée du renouvellement du parti.

Cette commission devra élaborer un «plan stratégique» devant guider le parti dans les années à venir, a-t-elle indiqué.

Plus de 1000 personnes, dont plusieurs ex-ministres conservateurs, ont assisté à ce souper-bénéfice à 500 \$ le couvert, qui avait été prévu avant les élections.

EMPLOIS DU JOUR

Graphiste
Code prof: 5241 # 2823275
Lieu: Sherbrooke
Exigences: PDE-PSR, être prestataire de la sécurité du revenu, DEC en graphisme ou expérience pertinente
Salaire: 7.50 \$/heure (262.50 \$/semaine)
Fonctions: recherche de concepts, élaboration de grilles de base pour différents projets, montage graphique des documents pour impression, contact avec imprimeurs, suivi des projets.

Tech. systèmes ordines
Code prof: 2163 # 2819957
Lieu: Sherbrooke
Exigences: admissible à programme perspective emploi, formation collégiale (TSO) tech. systèmes Ordines, langage «assembleur»
Salaire: 7.50 \$/heure
Fonctions: technicien/ne en équipement et logiciels.

Couturier/ère
Code prof: 9451 # 2823849
Lieu: Bromptonville
Exigences: admissible au programme perspective d'emploi, expérience dans domaine (atout), bonne dextérité manuelle, employeur donnera formation
Salaire: à discuter
Fonctions: travailler sur machine à coudre simple ou surjeteuse.

Dessinateur/trice
Code prof: 2253 # 2826906
Lieu: Windsor
Exigences: obligatoire: 3 ans minimum acad, bonne base trigonométrie, personne débrouillard et avoir initiative
Salaire: à discuter selon compétence
Fonctions: connaître dessin structure, ventilation, réservoir, isométrie de tuyauterie, relève mesures au chantier.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Accusé d'avoir causé la mort de trois personnes

Jacques LEMOINE Sherbrooke

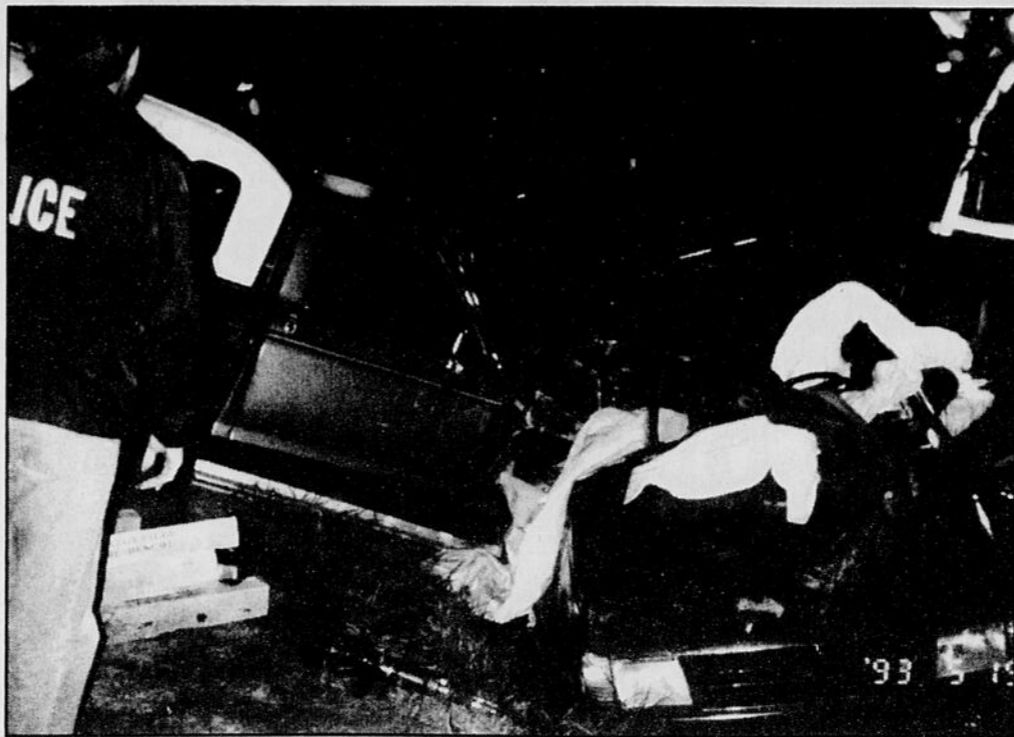
Yves Saint-Louis, âgé de 34 ans, a été cité à son procès pour répondre de conduite dangereuse, en marge d'un accident de la route ayant entraîné la mort des trois passagers de sa voiture, le 18 mai dernier, en un endroit de la route 108 entre North Hatley et Lennoxville, que les gens du voisinage appellent «la courbe de la mort».

Il avait subi son enquête préliminaire hier devant le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Saint-Louis, qui habite sur la rue Montréal, à Sherbrooke, a lui-même subi des blessures dans cette collision lors de laquelle Josée Beaudoin, 30 ans, Lowell Saurette, 24 ans, et Eric Laterreur, 18 ans, ont perdu la vie.

La preuve soumise par le procureur Charles Crépeau a révélé que le véhicule de l'accusé avait dérapé dans cette courbe ayant un degré de pente variable, avant d'obliquer à sa gauche devant une camionnette circulant en sens inverse.

Le défenseur Claude Leblond a obtenu une suspension du procès jusqu'au 14 février, en attendant la confection d'expertises.



L'impact s'est produit entre la portière droite de la voiture rouge et le devant de la camionnette, et les deux véhicules ont glissé dans le fossé.

Le détective Richard Collard de Métro Police avait témoigné que la vitesse légale dans cette courbe est de 70 kilomètres à l'heure, mais celle recommandée de 35 kilomètres.

Il a dit que Saint-Louis avait lui-même réclamé après l'accident un test d'alcoolémie qui s'est révélé négatif.

Mme Gisèle Danforth travaillait dans son jardin après le souper, lorsqu'elle a eu connaissance de la collision à cet endroit qu'elle connaît bien et au sujet duquel elle a déjà signé des pétitions dans le but d'obtenir des correctifs.

Son attention a été attirée par le bruit d'une voiture rouge qui a accéléré avant de négocier cette fameuse courbe.

Le véhicule a frôlé la glissière de sécurité en bordure de la route, dérapé et pivoté vers l'intérieur de la courbe et est passé juste devant une camionnette circulant en sens inverse.

L'impact s'est produit entre la portière droite de la voiture rouge et le devant de la camionnette, a-t-on constaté, et les deux véhicules ont glissé dans le fossé.

Mme Danforth estime que la voiture devait rouler à une soixantaine de milles à l'heure en arrivant dans la courbe.

Le Cessna a décollé de l'autoroute

Eastman (psi)

Tel un aigle blessé dans son orgueil de fier volatile, le petit Cessna 150, posé d'urgence sur l'autoroute 10, mercredi après-midi, est reparti comme il était venu à Eastman: sur l'autoroute.

Après les vérifications mécani-

ques d'usage, le petit appareil, comme tous le croyaient, a été déclaré en bon état et le problème, diagnostiqué la veille, ressemblait vraisemblablement à un petit rhume de carburateur.

Grâce à la collaboration des patrouilleurs de la Sûreté du Québec de Granby, le Cessna, du champ où il avait été stationné pour la nuit de mercredi à hier, a été ramené sur

l'autoroute d'où il a pu décoller, en début d'après-midi, pour regagner son nid à l'Aéro-Club de Valcourt.

Rappelons que le pilote Pierre Cloutier, âgé de 24 ans, de Deauville avait dû se poser d'urgence à cause d'ennuis mécaniques dont il ignorait l'ampleur et l'importance.

Selon les spécialistes, il a pris la bonne décision dans les circonstances.

FAITS DIVERS

Aucun témoin direct de la chute

Sherbrooke - Malgré l'appel à tous lancé par Métro Police Ascot-Lennoxville dans le but de jeter la lumière sur la vilaine chute d'une cycliste, survenue mardi soir, chemin Woodward, à Ascot, il a été impossible de retracer un témoin direct de l'incident.

Rappelons que Mlle Caroline Mélançon, âgée de 21 ans, originaire de Saint-Valère et domiciliée à Ascot, a subi un très grave traumatisme à la tête dans ce qui semble être une chute sans l'implication d'autre usager de la route.

«Nous avons écarté toute collision avec un autre véhicule. L'hypothèse que l'on retient est que la position des mains de la cycliste sur le guidon ne lui a pas permis d'utiliser assez rapidement ses freins. La pente du chemin Woodward est très prononcée. Le choc contre le bitume a été très violent d'autant plus que la cycliste ne portait pas de casque protecteur», a expliqué le capitaine Jacques Gagnon, de Métro Police.

Des témoins ont porté secours à la victime quand ils l'ont découverte mais ils n'ont pas vu la chute se produire.

Son état a été qualifié de critique.

Camion en feu et chaux sur la chaussée

Woburn - Les agents de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic, les pompiers et les gens d'Urgence Environnement ont été mis à contribution, dans la nuit de mercredi à hier, quand un convoi routier a pris feu et que l'incident a provoqué un déversement de chaux sur la chaussée, route 161, à un kilomètre de Woburn.

Selon les informations recueillies, le routier avait appliqué les freins mais le système de freinage a bloqué. La friction a engendré l'incendie qui a pris d'assaut la cabine. L'incident, qui a également provoqué le déversement de quelque 20 000 livres de chaux, une sorte de poudre grisâtre, s'est produit vers une heure de la nuit.

La chaux provenait de Rumford, dans l'état du Maine; sa destina-

tion: l'usine Stablex de Blainville.

L'agent Tom McConnell, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, a indiqué que la chaux avait été récupérée et que l'environnement n'avait subi aucun dommage.

Les opérations se sont quand même prolongées durant toute la nuit.

Dans un récupérateur de morceaux de coton

Sherbrooke - Les pompiers de Sherbrooke ont effectué une brève intervention à la Buanderie Sherbrooke, 353 rue Frontenac, tout près du centre-ville, vers 12 h 30, hier.

Selon des témoins, des jeunes ont mis le feu à des morceaux de coton contenus dans un récupérateur, à l'extérieur de la bâtisse. Pendant que les pompiers étaient alertés, des employés, armés d'extincteurs à poudre sèche, ont ralenti la marche des flammes.

Les pompiers ont complété l'extinction et procédé aux vérifications. Les opérations ont duré près d'une heure. Les dommages se chiffrent à quelques centaines de dollars, notamment à une fenêtre.

Les activités de la buanderie se sont poursuivies normalement.

À chaque fois, c'est pareil!

Lennoxville - «À toutes les fois qu'un incident du genre survient au cimetière Saint-Michel, il y a du vandalisme ici.»

C'est en ces termes que le capitaine Jacques Gagnon, de Métro Police Ascot Lennoxville, a commenté les actes de vandalisme, découverts mercredi, dans les cimetières Malvern et Saint-Antoine de Lennoxville.

Des individus ont renversé une vingtaine de pierres tombales. Comme la plupart sont très anciennes, il y en a trois qui se sont fracassées.

Personne ne peut fournir d'explication sur ces gestes commis à Lennoxville pas plus que sur ceux perpétrés à Sherbrooke. Dans les deux affaires, on n'a pas de suspect en vue.

A LIRE DEMAIN DANS WEEKEND PLUS

Richard Séguin au Centre de détention de Sherbrooke: «On a tous des prisons intérieures à ouvrir...»

Des textes de Rachel Lussier

Encore un commerçant attaqué chez lui

Gérald PRINCE Drummondville

La Sûreté du Québec, poste de Drummondville, est sur les dents: un troisième vol à main armée en moins de dix jours est survenu hier soir dans son district, semble-t-il, par le même gang qui tente d'écumer les commerçants à leur domicile.

Hier soir donc, vers 22h15, trois jeunes hommes, âgés de 17 à 20 ans, se sont introduits dans la demeure d'un commerçant de Notre-Dame du Bon-Conseil, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Drummondville.

Ils ont ligoté l'occupant en le menaçant de deux armes, dont un

fusil à canon tronçonné. Ils ont attendu pendant quelques minutes un autre occupant de la même maison qui rentrait de son travail avec les recettes de la journée au commerce, moins de 1000 \$, précise-t-on à la police.

Les bandits ont immédiatement détroussé le nouvel arrivant et sont partis, sans molester les deux personnes davantage, ni tirer de coup de feu.

Avisée, la Sûreté du Québec, poste de Drummondville, a déclenché l'opération blocage de routes. Ce vol spectaculaire ressemble en tous points à deux autres, survenus les 16 et 23 novembre près de Drummondville.

CONCOURS

La Tribune

Encore une Tête

16 500 \$ à gagner!

EN PRIX

FACILE!

DÉCOUPEZ «LA PIÈCE DU JOUR» ET COLLEZ-LA IMMÉDIATEMENT SUR L'ILLUSTRATION CORRESPONDANTE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA TRIBUNE LES SAMEDIS 25 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE ET 27 NOVEMBRE 1993.

RÈGLEMENT DISPONIBLE À LA TRIBUNE

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ LA TRIBUNE DU SAMEDI

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 93-11-24

6/6	1	10 778 008,50 \$
5/6+	8	169 434,80 \$
5/6	449	2 415,10 \$
4/6	29 523	70,40 \$
3/6	564 335	10,00 \$

Ventes totales: 32 621 947,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 700 000,00 \$
Prochain tirage: 93-11-27

Extra

Tirage du 93-11-24

NUMÉROS	LOTS
969716	100 000 \$
69716	1 000 \$
9716	250 \$
716	50 \$
16	10 \$
6	2 \$

Banco

Tirage du 93-11-25

1	2	3	13	17
21	28	31	35	39
42	46	47	48	53
54	56	60	67	69

Prochain tirage: 93-11-26

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE 856-6408

La Tribune

Abonnement par le poste au Canada, seul endroit des services par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 - \$179,12
6 mois \$81,00, TPS \$6,67, TVQ \$6,93 - \$93,60
3 mois \$42,00, TPS \$3,94, TVQ \$3,60 - \$48,54
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 - \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 - \$242,68
6 mois \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 - \$150,23
3 mois \$85,00, TPS \$5,95, TVQ \$7,28 - \$98,23
1 mois \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$3,00 - \$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Livraison à domicile:
- Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot \$3,43
Taxe de vente du Québec \$0,28
Coût à l'abonné \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE	PLUIE	NEIGE
max - 3	min - 10	max - 2	-1/2	-4/0

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Londres	5	11
Athènes	7	Los Angeles	11	21
Barcelone	1	Madrid	2	14
Berlin	-8	Mexico	7	24
Bruxelles	-8	Miami	19	21
Francofort	-5	New York	7	14
Genève	-1	Paris	-2	6
Helsinki	-2	Rio	22	32
Lisbonne	8	Rome	6	16

INDEX

Arts:	C-6	Horoscope:	B-4
Bandes dessinées:	B-4	Info-facile:	B-4
Décès:	D-6	Messier en liberté:	B-4
Économie:	D-1	Petites annonces:	D-3
Éditorial:	A-4	Sports:	C-1

Actualité en bref

Grosse commande à la MRC en 94

Sherbrooke (DD) - L'année 1994 s'annonce importante pour la MRC de Sherbrooke qui procédera à la révision de son schéma d'aménagement, une démarche obligatoire à tous les cinq ans, à la différence que cette fois le document sera assorti d'un plan de développement.

«Le premier schéma de 1988 donnait des affectations de sol, mais ça ne nous engageait pas à grand chose, mais là la révision est toute orientée vers la mise en oeuvre», explique le secrétaire de la MRC, Gilles Moreau.

La révision, qui s'étendra sur trois ans, «devra être accompagnée d'un plan de mise en oeuvre, avec un échéancier, une estimation budgétaire et des partenaires», précise M. Moreau.

Ainsi, les projets, qu'il s'agisse par exemple de la mise en place d'une zone d'espace vert régional, d'un parc de recherche, ou d'une zone industrielle, pourraient exiger l'implication des municipalités, du Conseil régional de développement de l'Estrie, ou encore d'une institution comme l'Université de Sherbrooke, ou le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, etc...

D'autre part, les élus de la MRC de Sherbrooke ont adopté en milieu de semaine le budget de 487 650 \$ pour 1994, ce qui est légèrement supérieur aux 441 072 \$ de cette année.

Rendez-vous pour l'éclipse de lune

Sherbrooke - Une éclipse de lune aura lieu dimanche prochain et les membres du Club des Astronomes amateurs de Sherbrooke se sont donné rendez-vous au Bois Beckett pour observer et admirer ce phénomène. Le président du club, Luc Caya, invite d'ailleurs toute la population à se joindre au groupe d'observateurs. Le rendez-vous a lieu à l'entrée, rue Beckett, face à la rue Pascal.

Le début de l'éclipse est prévu pour 23h40, mais les astronomes amateurs sont invités à s'y rendre plus tôt afin d'admirer le firmament et les astres avant que l'ombre de la terre ne masque la face de la lune.

Les membres du club, munis de télescopes, seront sur place dès 22h30. À défaut de télescope, les gens peuvent apporter des jumelles, ce qui est encore mieux que de tenter d'observer à l'oeil nu, quoi que de toute façon le spectacle en vaudra la peine... si le ciel est dégagé.

Les nuits étant particulièrement froides de ce temps-ci, Luc Caya recommande fortement aux observateurs de s'habiller chaudement, et de bien se chauffer, de façon à éviter les refroidissements et les engelures.

Salaires des élus en hausse à Saint-Élie d'Orford

St-Élie d'Orford (GF) - À compter du début de décembre, le salaire et l'allocation de dépenses du maire et des conseillers de St-Élie d'Orford devraient grimper de 6,6 pour cent.

Lors de sa prochaine assemblée, le conseil de St-Élie d'Orford devrait en effet adopter le règlement modifiant à la hausse le salaire et l'allocation de dépenses des élus municipaux.

En vertu de ce règlement, le salaire du maire passera de 9000 \$ à 9600 \$. Celui des conseillers, de 3000 \$ à 3200 \$.

Pendant ce temps, les allocations de dépenses de 4500 \$ du maire Richard Gingras et de 1500 \$ de chacun des conseillers grimperont à 4800 \$ et 1600 \$, respectivement.

Les avis publics ont déjà été publiés et le règlement devrait être adopté lors de la séance du 6 décembre prochain.

Campagne d'achat local à Asbestos

Asbestos - Après les «perles» de Coaticook et les «mago-dollars» de Magog, voici que les établissements commerciaux d'Asbestos mettent sur pied eux aussi une campagne d'achat local par le biais de dollars d'Asbestos.

Ces coupons dollars reçus à la suite d'achats peuvent être réutilisés par les consommateurs pour acheter dans d'autres établissements. Cette promotion visant à favoriser l'achat dans la localité est mise à l'essai pour une période d'un an.

Le Séminaire de Sherbrooke deviendra une école secondaire mixte à l'automne 94



André Métras, secrétaire général



André Nuyt, directeur général



l'abbé Gilles Légaré, recteur



Telephoto, Claude Poulin

Le Séminaire de Sherbrooke, qui offre son programme collégial tant aux filles qu'aux garçons depuis 1975, deviendra une école secondaire mixte à compter de septembre 1994.

«On dit qu'une école de 1600 élèves compte une population plus nombreuse que la moyenne des villages du Québec!»

Le recteur affirme: «Nous voulons demeurer une école de dimension humaine.»

André Nuyt fait remarquer que, depuis quelques années, le nombre de femmes qui oeuvrent au Séminaire va croissant. «A la vie étu-

diante, ou, d'ailleurs la direction est assurée par une femme, environ la moitié du personnel est féminin.»

A l'origine, quand il a été fondé par Mgr Antoine Racine, en 1875, rappelle l'abbé Légaré, le Séminaire avait comme mission la relève sacerdotale et dispensait la formation aux jeunes hommes qui se destinaient à la prêtrise, mais cette mission n'était pas exclusive. «Un

grand nombre de professionnels ont reçu leur formation ici: avocats, comptables, médecins et autres. Louis St-Laurent lui-même a fréquenté le Séminaire.»

La mixité n'est pas un fait tout nouveau au Séminaire de Sherbrooke, qui offre le cours collégial aux garçons et aux filles depuis 1975.

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le Séminaire de Sherbrooke deviendra une école secondaire mixte à compter de septembre 1994.

C'est ce qu'a appris en primeur La Tribune, hier.

Il y a longtemps que ce projet existe, indique M. André Nuyt, le directeur général du Séminaire et que les partenaires, autant les parents que le personnel, de l'établissement en discutent.

«Il y a peu, nous avons même consulté parents, personnel et élèves sur le projet et la réponse a été positive à quelque 90 pour cent.»

Le Séminaire, soutient le recteur, l'abbé Gilles Légaré, a toujours répondu aux attentes du milieu. «A une époque, par exemple, nous accueillions des francophones

de la Nouvelle-Angleterre qui voulaient fréquenter le Séminaire pour conserver leur langue et leur culture.»

Aujourd'hui, ce sont les parents qui ont des garçons au Séminaire qui manifestent le souhait de pouvoir aussi y inscrire leurs filles.

Ce ne sera pas une surprise pour les autres établissements d'enseignement privé, note M. Nuyt, puisque le Séminaire ne leur a jamais caché ses intentions.

Interrogé sur l'accroissement éventuel de la clientèle, le directeur général révèle que le Séminaire pourrait accueillir au moins une cinquantaine d'élèves de plus. «Auparavant, nous étions un pensionnat. Nous pouvons transformer certains locaux en classes.»

Le secrétaire général, M. André Métras, ajoute que l'intention de l'établissement n'est cependant pas d'accroître énormément la clientèle.

Les élus prépareront le budget ici même

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les élus municipaux sherbrookoïsiens tiennent ce week-end leur rencontre à huis clos annuelle en vue de finaliser les préparatifs budgétaires pour 1994.

À la différence des années antérieures, cette réunion aura lieu à l'hôtel de ville et non dans une des

auberges des environs.

«Les différents dossiers sont déjà en analyse au moment où on se parle», indique le vice-président du comité exécutif, Bernard Tanguay.

Ce dernier n'a pas voulu dire quelles priorités seront retenues en 1994, qu'il s'agisse par exemple du service 9-1-1, des canons à neige au mont Bellevue, de l'implication de la Ville dans le projet de faculté de

l'Université de Sherbrooke au centre-ville, ou encore du prolongement du réseau cyclable.

Au chapitre des immobilisations, Sherbrooke dispose de 14 millions \$ pour 1994, contre près de 13 millions \$ en 1993.

Le maire Paul Gervais a déjà indiqué dans son rapport sur la situation financière de la Ville son intention de compléter les projets en cours.

Pour ce qui est des orientations générales au plan du fonctionnement, Sherbrooke entend rationaliser les effectifs permanents, réduire les effectifs d'appoint, ainsi que le temps supplémentaire, sans compter le non remplacement pour vacances.

L'administration municipale compte par ailleurs maintenir le soutien financier aux sociétés et partenaires municipaux au niveau

de 1993. Il en va de même pour l'aide financière aux organismes communautaires (sports, loisirs et culture).

Elle vise d'autre part «l'équité fiscale dans la répartition des coûts des services de nature régionale». Sherbrooke a déjà des ententes pour la fourniture d'eau potable, ainsi que les services d'incendie et de police avec les villes de banlieue.

Le vice-président du comité exécutif de la Ville commente l'étude comparative de la FCEI entre les secteurs privé et public

L'écart salarial tend à rétrécir, constate Tanguay

Sherbrooke (DD)

L'écart entre les salaires versés dans le secteur privé et ceux consentis aux employés municipaux a tendance à rétrécir et continuera à le faire, croit le vice-président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke, Bernard Tanguay.

«Les études antérieures avaient tendance à démontrer que les conditions salariales étaient supérieures à celles du privé. Une fois cela

admis, il faut quand même réaliser que les dernières études parlaient d'un écart de 24 pour cent, pour Sherbrooke, or cette année on parle de 18 pour cent», souligne M. Tanguay.

Une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), basée sur les données du recensement de 1991, démontre que les salaires versés aux employés municipaux de Sherbrooke sont en moyenne 18,4 pour cent plus élevés que ceux du secteur privé d'ici.

«D'autre part, on a bon espoir

qu'avec les conventions collectives signées, cet écart là va continuer à rétrécir», ajoute Bernard Tanguay.

Il estime que le gel salarial de deux ans négocié au début de l'année avec les différents syndicats de la Ville permet d'anticiper une marge moins importante à l'avenir.

«D'autre part, fait-il remarquer, il ne faut pas perdre de vue que la moyenne salariale est inférieure à Sherbrooke, autant dans le privé que dans le public.»

À Sherbrooke, le salaire médian dans le privé est de 27 000 \$, contre 31 964 \$ à la Ville, indique la FCEI.

Pour l'ensemble du Québec, le salaire médian est de 30 405 \$ dans le privé et de 35 332 \$ dans les municipalités.

Cela démontre effectivement que tant les salaires médians dans le secteur privé à Sherbrooke que ceux consentis par la Ville sont inférieurs à la moyenne québécoise.

«En terme de dollars absolus c'est plus faible qu'ailleurs», note le vice-président du comité exécutif.

Pas de commentaire

Le président du syndicat des employés d'Hydro-Sherbrooke, Richard Lessard, refuse quant à lui de commenter l'étude de la FCEI.

«Est-ce qu'on mérite notre salaire? Voyons donc! Ça ne donne rien de commenter ça, ça n'a aucun sens», dit-il.

Le président du syndicat des fonctionnaires municipaux, Réjean Beauchemin, avait réagi vigoureusement mercredi, soulignant que bon nombre d'employés de la Ville de Sherbrooke gagnent entre 20 000 et 30 000 \$.

«C'est bien beau de dire qu'on est trop payé, mais eux (les PME) qu'ils payent leurs employés! C'est à double sens», a-t-il lancé notamment.

Orford augmente de 35 p. cent sa puissance de production de neige

Claude PLANTE Orford

Avec ses nouveaux équipements d'enneigement artificiel, le centre de ski Mont-Orford peut couvrir de 6 pouces de neige une surface 100 pieds de large par 430 pieds de long... en seulement une heure!

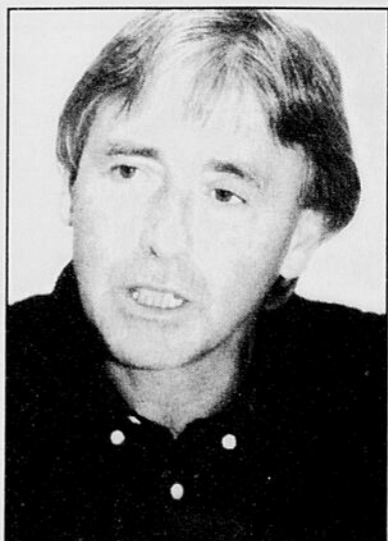
Même s'il ne tombait aucun flocon du ciel, la station peut penser couvrir ses pistes en 1100 heures de production de neige artificielle: 300 heures de moins que l'an passé.

Le directeur-général de la station, Fernand Magnan, pourra davantage se vanter cette année d'être capable de vendre de la neige aux Esquimaux...

En deux ans, Mont-Orford a augmenté sa puissance de production de neige artificielle de 75 pour cent, dont 35 pour cent seulement cette année.

Un compresseur additionnel a augmenté la pression de l'air qui, mélangé à l'eau, produit les flocons tant convoités en ce temps-ci de l'année. Au bout des tuyaux de cinq pouces qui conduisent l'eau et l'air, la pression est de 160 livres par pouce; de quoi faire une montagne de neige en quelques minutes.

Il faut ajouter à cela un nouveau système informatique. Un ordinateur indique aux techniciens quels sont les meilleurs endroits dans la montagne pour faire de la neige et combien doit être la pression de l'air et de l'eau. A la fin de la journée, l'ordinateur, relié à deux sta-



Fernand Magnan, directeur-général de la station Mont-Orford

tions météorologiques situées dans la montagne, calcule la performance en neige produite.

Et ce n'est pas tout: l'air utilisé est maintenant refroidi avant d'être mis sous pression et mélangé à l'eau pour en faire des flocons.

M. Magnan souligne aussi que les employés du centre de villégiature maîtrisent davantage la fabrication de la neige. «Ça fait maintenant dix ans ici que nous faisons de la neige artificiellement.»

Au fil des ans et des investissements, Mont-Orford s'est doté d'environ 295 canons à neige. Pour maximiser le tout, 40 canons sont mobiles.



C'était jour de tempête hier sur les pistes à Orford, en prévision du week-end. Avec ses nouveaux équipements, la station a augmenté en deux ans sa puissance de production d'enneigement artificiel de 75 pour cent, dont 35 pour cent seulement cette année.

PARCS DE STATIONNEMENT MUNICIPAUX GRATUITS

centre·ville
Sherbrooke

En collaboration avec

RÉJAN MODE
134, rue Wellington Nord

Éditorial

Le luxe municipal

À la lecture de notre manchette d'hier, bien des Sherbrookoises ont probablement regretté de ne pas avoir fait carrière dans la fonction publique de leur municipalité. Une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) conclut en effet que les salaires versés par la Ville de Sherbrooke à ses employés sont en moyenne de 18,4 pour cent supérieurs à ceux du secteur privé pour des emplois comparables.



Roch
BILODEAU

Il n'y a pas lieu de mettre cette étude en doute. Elle ne fait que confirmer les statistiques révélées en mai dernier par l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération. L'IRIR avait établi que le traitement des employés municipaux du Québec dépassait d'au moins 25 pour cent celui des autres travailleurs, y compris ceux du gouvernement provincial. Les fonctionnaires de la Ville de Sherbrooke sont donc tout près du sommet, privilégiés parmi les privilégiés.

On peut bien sûr les envier. En se disant que, au fond, c'est tant mieux pour eux. Mais leurs salaires sont payés par des gouvernements municipaux qui se financent à même les poches des contribuables. Cela, dans un contexte économique encore fort difficile pour la grande majorité des citoyens et des entreprises privées.

Ce serait stupide de jeter la pierre aux personnes qui remplissent ces fonctions. La plupart font certainement un travail utile et souvent même indispensable. Et puis, surtout, qui peut les blâmer pour un salaire que leur employeur est prêt à leur accorder?...

Voilà l'anormalité: les municipalités québécoises font preuve d'une largesse financière dont ni elles ni leurs contribuables n'ont les moyens. En fait, ce sont les villes du Québec qui détiennent le premier rang au Canada au plan du traitement salarial. Et pourtant, comme le souligne si justement le porte-parole de la FCEI, elles se plaignent qu'elles manquent d'argent.

La conséquence de cette générosité municipale, c'est évidemment de faire payer aux contribuables plus qu'ils ne gagnent eux-mêmes. Ce qui signifie que l'important employeur qu'est la Ville de Sherbrooke (environ 900 employés) ne respecte pas la capacité de l'économie locale. Elle devient par ce fait même un facteur inflationniste aux effets pervers, qui crée une distorsion économique nuisible au secteur privé.

Mais il y a autre chose: 18,4 pour cent sur une masse salariale de 45 millions \$, c'est plus de huit millions \$, une jolie somme que la municipalité économiserait si elle suivait le niveau salarial de l'entreprise privée.

On l'a dit, le problème est loin d'être exclusif à Sherbrooke; il est même pire ailleurs au Québec. Mais ce n'est pas une raison pour fermer les yeux sur notre propre situation. Comme le président du syndicat des fonctionnaires municipaux qui renvoie la balle aux PMÉ en les accusant de ne pas faire profiter suffisamment leurs employés des bénéfices qu'elles réalisent... Avec ce genre de raisonnement, on comprend que les contribuables puissent perdre courage. Imaginez: notre économie régionale frôle le désastre et c'est la gourmandise municipale qu'il faudrait considérer comme la norme de référence.

Comme beaucoup de villes québécoises, Sherbrooke s'offre un luxe salarial qui est inaccessible au secteur privé, là où se réalise pourtant la véritable activité économique dont nous dépendons tous. Là aussi où travaillent une large part des contribuables de cette municipalité. Alors, oui, ces statistiques sont à la fois choquantes et inquiétantes.

FÉLICITATIONS

Les autorités du palais de justice de Drummondville recueillent des conserves et des denrées non périssables pour les personnes démunies. Cette guignolée se tiendra du 29 novembre au 17 décembre dans le hall d'entrée du palais. Bravo aux responsables dont Me Serge Arpin.

Thetford Mines occupe un rang enviable au chapitre de la résolution des crimes de tous genres. C'est tout à l'honneur du service de la Protection publique Thetford Mines-Black Lake dirigé par M. Serge Dodier.

Les dirigeants de la Fabrique de la paroisse de Saint-Rémi de Tingwick, solidement appuyés par leurs concitoyens, viennent de prendre la décision de reconstruire leur église détruite par un incendie au début d'octobre. Un exemple de détermination.

Le lieutenant Michel Lessard et les hommes de son équipe, Roch Lauzier, Marcel Garon et Marc Breton, forment le cœur du groupe responsable de la 53e distribution annuelle de jouets des pompiers de Sherbrooke. Il y a de l'activité dans le sous-sol du poste Robert-Davidson, coin Prospect et Jacques-Cartier. Chapeau aux pompiers!

CE QU'ILS ONT DIT

Le Mexique sera «un gagnant» avec l'Accord de libre-échange nord-américain, a déclaré le président Carlos Salinas de Gortari au cours d'un important discours télévisé.

M. Salinas a dit qu'il attendait avec plaisir l'entrée en vigueur de la zone commerciale de l'hémisphère en janvier qui, pour lui, représentait le fruit de grandes et dures négociations entre le Mexique, le Canada et les États-Unis.

«Cependant, nous ne devons pas nous attendre à de grands changements dans l'immédiat», a-t-il souligné mardi soir, rappelant que l'ALÉNA n'éliminera que de façon graduelle les barrières commerciales entre les pays sur une période de 15 ans.

Le Mexique a conclu «des négociations ardues et un débat intense» qui ont commencé en 1990 avec le gouvernement de George Bush, a poursuivi M. Salinas.

«Maintenant, avec le traité à portée de la main, nous avançons vers notre objectif de nous assurer l'accès aux marchés mondiaux, a-t-il dit. Ce qui veut dire, exporter plus



Carlos Salinas

de produits mexicains et, ainsi, générer plus d'emplois chez nous.»

La zone de libre-échange, avec un total de 363 millions de consommateurs et un produit intérieur combiné de 6 billions \$ US, permettra au Mexique de réduire sa dette tout en consacrant plus de fonds aux programmes sociaux, a-t-il promis.

L'ALÉNA éliminera presque toute barrière commerciale entre les États-Unis, le Mexique et le Canada au cours des 15 prochaines années.

Par ailleurs, les 15 pays de la Coopération économique Asie-Pacifique ont voté à Seattle, la semaine dernière, d'accepter le Mexique comme un nouveau membre.

Le Mexique s'est maintenant joint «aux économies les plus dynamiques du monde», a conclu M. Salinas.



«C'est un certificat médical indiquant qu'il a un trop haut taux de mercure dans le corps...»

TRIBUNE LIBRE

De l'espoir pour les pauvres?...

Le nouveau ministre des Finances va bientôt nous annoncer que la dernière campagne d'obligations d'épargne du Canada a rapporté beaucoup moins que prévu. Le gouvernement avait annoncé qu'il voulait amasser neuf milliards de dollars, mais considérant qu'il offrait un taux de 4 1/4%, les épargnants ne se sont pas précipités.

Je crois que c'est précisément ce que souhaitait le gouvernement conservateur pour mettre les Canadiens au pied du mur.

Il faut souhaiter que le ministre, Paul Martin, n'adopte pas la stratégie des conservateurs et qu'il ne saisisse pas l'occasion pour affirmer que les citoyens doutent de la solvabilité de leur gouvernement et qu'il est temps d'assainir les finances publiques par des coupures sévères. Toute diminution des transferts aux individus ne fera qu'aggraver la situation. Un fonctionnaire congédié, c'est un chômeur de plus. Et un chômeur qui n'a plus de prestation, ça devient un assisté. Si l'on diminue le revenu du travailleur, du fonctionnaire, du chômeur, du pensionné et de l'assisté, on paralyse davantage l'économie en freinant la consommation tant par la baisse du pouvoir d'achat des individus que par le climat d'insécurité que l'on crée. Ceux qui réclament les coupures s'en repentiront vite si leur vœu est exaucé.

En 1978, le revenu per capita des habitants de Yougoslavie était à peu près le même dans toutes les provinces du pays. Dix ans plus tard, malgré les efforts du gouvernement central pour répartir la richesse, les revenus étaient devenus très inégaux d'une province à l'autre. En Slovinie, par exemple, le revenu per capita était huit fois supérieur à celui du Kosovo. Quand, en 1989, les experts du FMI (Fond monétaire international) ont forcé le gouvernement central à réduire son déficit de vingt et un milliards de dollars US, ce fut la catastrophe. On connaît la suite... Espérons que M. Martin réussira à convaincre les milieux financiers et le FMI qu'il ne serait pas rentable pour eux de forcer le gouvernement canadien à imposer de grandes souffrances à

notre peuple.

Puisse l'expérience des autres nous instruire suffisamment! Ce n'est pas parce que l'humanité a mis un demi-siècle et deux guerres mondiales pour s'adapter à la révolution industrielle qu'il faille suivre la même route pour ajuster nos institutions économiques, politiques et sociales à la révolution technologique qui s'achève. Notre monde se trouve dans le même cul-de-sac que dans les années trente et pour les mêmes raisons. On doit mettre un frein à l'appauvrissement avant qu'il ne conduise un grand nombre des nôtres à la misère.

Les personnes n'ont pas besoin de coupures; elles ont besoin d'argent pour acheter les biens qui satisfieraient leurs besoins. Or, l'argent se fait chaque jour plus rare pour les pauvres et la classe moyenne parce qu'il est en partie anéanti et que le reste se concentre entre les mains des plus riches.

Comment l'argent est-il anéanti? Le krach de 1987 a effacé des milliards de dollars en quelques jours. Or, depuis la diminution des taux d'intérêt, c'est par centaines de millions de dollars que l'épargne des Canadiens prend le chemin de la bourse parce que les épargnants trouvent insuffisants les taux qui leur sont offerts sur leurs dépôts

par les caisses, les banques ou les gouvernements. Au prochain krach, une grande partie de ces épargnes sera à nouveau anéantie.

Comment le capital se concentre-t-il? Au cours des mois de septembre, octobre et novembre, le gouvernement fédéral a emprunté onze milliards de dollars en obligations négociables et de sept à huit milliards de dollars par semaine en bons du trésor. Ces sommes gigantesques ont été avancées par les milieux financiers (le petit peuple avait été invité à souscrire neuf milliards de dollars mais il a jugé bon de décliner l'invitation). En attendant notre gouvernement de la sorte, les milieux financiers ont installé un ruineux système de vase communicant entre leurs coffres et le porte-monnaie des travailleurs, des chômeurs et des assistés. Tous paient des taxes qui servent à payer les intérêts sur une dette fédérale de cinq cents milliards de dollars portant intérêt à des taux variant de quatre à quinze et trois quarts pour cent. En 1994, c'est plus de 25 milliards de dollars qui passeront de la poche des petits dans les coffres des riches. C'est ça la concentration du capital.

Clermont Domingue
Sherbrooke

L'esprit démocratique

Quand un parti politique prône la démocratie comme fondement de ses structures et de ses principes, nous nous attendons lors de l'élection d'un chef de parti ou de l'investiture d'un candidat de voir cet esprit démocratique se manifester. Et la démocratie déjà, c'est quoi? Ce qui a été vécu au congrès des chefs conservateurs? Ou serait-ce plutôt ce qui s'est passé pour permettre à M. Daniel Johnson de devenir l'unique remplaçant de M. Bourassa?

Si l'on se rapproche de chez nous, à Sherbrooke, il m'apparaît que l'expression d'une saine démocratie serait la présentation de plusieurs candidats à l'assemblée d'investiture du Parti québécois le 8

décembre prochain. Mais la lutte des candidats pour représenter le parti n'est pas la seule manifestation qui révèle une santé démocratique en politique.

Il y a à mon avis aussi et principalement la participation des membres d'un parti à cette occasion. Or, on réalise avec désolation que dans toute assemblée d'investiture, c'est toujours une minorité de membres qui viennent voter. Et oui, la majorité des membres d'un parti ne se déplacent habituellement pas lorsqu'il y a une élection à l'interne. Pourquoi? Pauvre démocratie...

France Coutu
Sherbrooke

QUESTION DU JOUR

Quelles solutions proposez-vous pour combattre la pauvreté?



Jeannine Talbot, Sherbrooke: «Il faudrait d'abord que les gouvernements commencent à diminuer leurs dépenses, ensuite on pourrait peut-être faire notre part.»



Maude Tardif, Sherbrooke: «Les Paniers de l'Espoir, je pense que c'est une bonne idée. Il faudrait aussi diminuer les taxes qui étouffent le monde.»



Marjolaine Roy, Sherbrooke: «Si tout le monde faisait sa part, ça aiderait. Mais quand on pense aux 50 000 emplois que le gouvernement s'apprête à abolir, ce n'est pas ça qui va aider à combattre la pauvreté.»



Mary-Ann Michaud, Sherbrooke: «Il faudrait d'abord remettre les gens au travail. Les gens ont besoin de jobs. On a connu des années de vaches grasses, mais on paye pour maintenant.»



Bernadette Bolduc, Sherbrooke: «Il faudrait un meilleur partage de la part des gouvernements. Il faudrait plus de travail et moins d'abus de la part du gouvernement.»

Le ministre Côté et la fibrose kystique

Lorsque je me lève, à la différence de la majorité des gens, je coupe mon café avec 5 pilules. Ce sont les premières de mes 20 pilules quotidiennes. Ensuite, je fais un traitement d'aérosol. J'inhale ainsi trois médicaments (Ventolin, Atrovent, Tobramycine), chacun d'eux vise un effet différent. Ce premier traitement coûte environ 25 \$. Cette séance d'aérosol se répète 2 ou 3 autres fois dans la journée. Ensuite, je peux aller déjeuner. Si je mangeais dès le lever, des quantités de tox trop fortes me feraient vomir mon repas. Si je vous dis qu'en déjeunant je prends d'autres comprimés pour digérer mes aliments, vous comprendrez que je suis atteint de la fibrose kystique et que la semaine dernière, le monde s'est écroulé.

Il n'y a pas si longtemps encore, on appelait la fibrose kystique la maladie des pilules. Vous souvenez-vous de cette publicité où se déversait une quantité incroyable de pilules? Je connais plusieurs personnes qui prenaient alors une trentaine de pilules par repas pour digérer ce qu'ils mangeaient. Aujourd'hui le nombre de capsules d'enzyme digestive a diminué, mais ce n'est pas par l'opération du Saint-Esprit; c'est parce que les enzymes sont plus concentrées, plus efficaces, donc plus chères.

J'ai appelé mon pharmacien pour savoir combien il m'en coûterait pour suivre la même thérapie que cette année. Vous vous demandez peut-être pourquoi j'ai un pharmacien; c'est parce que, même maintenant, certains médicaments ne sont pas couverts. Ma facture de médicaments pour un an sera de 9,402 \$. Heureusement, j'ai une atteinte digestive mineure, il ne me coûtera que 150 \$ d'enzymes digestives par mois et je n'ai pas à prendre de suppléments caloriques comme c'est le cas pour une grande partie des adultes fibro-kystiques. Heureusement, je n'ai pas encore le diabète ni trop de complications gastrointestinales. Heureusement, j'ai encore 60% de la capacité respiratoire normale. Pour un vieux de 29 ans, c'est pas mal.

À l'époque où je suis né, on ne vivait pas avec la fibrose, on en mourait. Dans les années 1960, l'espérance de vie d'un bébé fibro-kystique n'était que de 4 ans. Plusieurs parents se sont alors regroupés pour ramasser des fonds en vue d'un grand projet, presque un rêve: guérir la fibrose kystique. Des recherches ont démarré, quelque fois sur de mauvaises pistes, puis peu à peu les thérapeutiques se sont développées. Je ne sais pas s'il y a d'autres domaines où les gains ont été aussi flagrants. En 30 ans, l'espérance de vie d'une personne fibro-kystique a grimpé de près de 30 ans; elle est aujourd'hui de 33 ans, l'âge du Christ. Était-ce une raison suffisante pour nous crucifier avec un décret ministériel? Comme Jésus, je peux me demander pourquoi on m'a abandonné. Malheureusement, je n'ai pas la chance de dépendre d'une instance divine. J'ai plutôt l'impression de devoir me tourner du côté des larrons pour survivre... (..)

Dans le contexte actuel, combien de personnes dans la vingtaine peuvent-ils creuser leur budget de 9000 \$ par année? On peut rapidement renvoyer la question des médicaments aux assureurs, sauf que les personnes fibro-kystiques ne sont pas assurables; comme mon médecin le dit, peut-on assurer une maison en flamme? Rares sont les adultes fibro-kystiques qui travaillent pour une compagnie dotée d'une assurance collective. De plus, leur état de santé ne permet souvent qu'un emploi à temps partiel et n'ont pas, de ce fait, droit à cette couverture... (..)

Depuis trois ou quatre ans, les médecins nous disent de ne pas lâcher, parce que des médicaments s'en viennent, parce que les chercheurs travaillent comme des acharnés. C'est le ministre qui nous à lâchés... (..)

Vivre malade, pauvre et seul. Seul parce que si je me mariais, je serais comme plusieurs de mes amis(e), je n'aurais plus droit à l'aide sociale. A moins que ma femme ne désire elle aussi vivre dans la misère. C'est beau l'amour, mais... (..)

Merci, monsieur le ministre de la santé! Plusieurs gamins fibro-kystiques avaient réussi à suivre contre toute attente leur petit bonhomme de chemin. (...) Nous aurons la consolation de mourir en sachant que la science pouvait enfin triompher de la fibrose kystique. Si seulement nous avions vécu à une époque où la vie en toute dignité n'est pas un luxe.

Christian AUCLAIR
Rédacteur en chef
de la Revue Santé vous bien
et membre du Comité provincial
des adultes fibro-kystiques

Son invitation à un débat d'idées détournée du revers de la main par son adversaire

Malavoy rejette le motif donné par Chapdelaine

Michel MORIN Sherbrooke

N'acceptant pas de voir son invitation détournée du revers de la main, Marie Malavoy continue d'espérer la tenue d'un débat d'idées qui offrirait aux péquistes de Sherbrooke «l'occasion de voir ce que les deux candidats à l'investiture ont dans le ventre.»

Surprise de la réaction de son adversaire Conrad Chapdelaine, Marie Malavoy ne croit pas qu'il revienne à l'exécutif de l'Association péquiste du comté de Sherbrooke de décider de la tenue d'un tel débat. Mme Malavoy estime que les membres de l'exécutif doivent plutôt s'assurer de la bonne démarche

de la campagne devant mener à l'investiture péquiste.

«M. Chapdelaine invente un rôle qui, à mes yeux, n'incombe pas à un exécutif. Tout ce que je fais, c'est d'inviter mon adversaire à un débat d'idées, rappelle Marie Malavoy. Il me semble que cette invitation s'inscrit bien dans un processus démocratique. Et du reste, mon invitation fait suite à un désir que j'ai senti chez les militants péquistes de Sherbrooke. Nous nous disons, Conrad Chapdelaine et moi, le meilleur candidat pour représenter Sherbrooke en vue des prochaines élections. La moindre des choses que nous puissions faire maintenant, c'est de permettre aux militants de juger. C'est pour cette raison que je tiens à la tenue de ce débat d'idées.»

La candidate souligne également qu'elle n'a pas à demander la permission à l'exécutif pour suggérer un événement qui ne permettrait, en définitive, qu'à bien servir la démocratie.

«J'ai même accepté de confier le rôle de modérateur à un militant qui a signé le bulletin de candidature de Conrad Chapdelaine. Pour le commun des mortels, mon invitation est une formule intelligente.»

Marie Malavoy ajoute de plus qu'un militant péquiste de Sherbrooke lui a fait comprendre hier qu'elle s'interposait inutilement, invoquant que Conrad Chapdelaine avait pleinement mérité d'être couronné candidat dans ce comté.

«On ne peut pas me reprocher de prendre la place de qui que ce soit. Depuis quelques années, j'ai également travaillé dans Sherbrooke pour promouvoir la cause de la souveraineté, fait remarquer Marie Malavoy. J'ai autant le droit de me présenter que Conrad Chapdelaine ou quiconque d'autre. Je persiste à croire qu'on ne devrait pas avoir peur d'être visible et d'émettre ses idées.»

Contradictoire

Poursuivant sur sa lancée, Marie Malavoy insiste pour dire qu'elle ne propose pas un débat contradictoire qui permettrait aux deux intervenants de se déchirer sur la place publique.

partageons certes la même vision politique. Mais c'est au niveau de faire la politique que les choses diffèrent. Sur cette question, mon style rejoint davantage Marie Malavoy que celui de Conrad Chapdelaine.»

Et en ce qui concerne la tenue d'un débat d'idées suggéré par Marie Malavoy et déclinée par son adversaire Conrad Chapdelaine, Maurice Bernier juge qu'il ne revient pas à l'exécutif de s'immiscer dans un tel dossier.

«Surtout qu'il est de notoriété publique que tous les membres du comité exécutif, sauf un, sont entièrement derrière Chapdelaine.»

Bernier se défend d'exercer une vengeance

Sherbrooke (MM)

«J

e trouve odieux que l'on vienne déformer les faits pour laisser l'impression que mon appui à Marie Malavoy est en quelque sorte une vengeance. C'est totalement faux.»

Intervenant d'abord et avant tout à titre de militant péquiste dans Sherbrooke, Maurice Bernier a rappelé que des magouilles au sein du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke, en 1990, l'ont incité à quitter cette formation politique municipale. Mais il s'était tout de même présenté comme candidat indépendant dans le district 5 de Sherbrooke.

«Et Conrad Chapdelaine m'a même épaulé durant cette campagne électorale en faisant du porte à porte avec moi, en plus de supporter financièrement ma candidature. Mais cet épisode est terminé. Qu'on ne vienne pas dire aujourd'hui que

je me venge de lui en appuyant Marie Malavoy.»

Politicien de coulisses

Revenant sur l'investiture péquiste, Maurice Bernier soutient que les militants de Sherbrooke ont à choisir entre deux excellents candidats au style cependant différent.

«Dams mon livre, Conrad Chapdelaine est un politicien de coulisses qui tire les ficelles dans l'ombre. Marie Malavoy, elle, est une démocrate dans le sens le plus profond du terme, une démocrate qui tient à ce que la politique s'exerce au grand jour, de trancher Maurice Bernier. Conrad et moi

La Grande table s'apprête à ouvrir un troisième point de service dans l'Est

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Après trois ans d'activité, faut-il s'en réjouir, La Grande table, cet organisme sherbrookoïse qui offre des repas à prix modique aux familles à faibles revenus, s'apprête à ouvrir un troisième point de service dans le quartier Est pour répondre à une demande sans cesse croissante.

«Oui, ça va bien, constate la cofondatrice et présidente du conseil d'administration, Ginette Noël, mais c'est triste qu'on ait encore besoin de ça.»

En fait, alors que les dernières statistiques officielles démontrent que la pauvreté infantile a fait un bond de 30 pour cent en deux ans au Canada, à La Grande table, on se prépare pour le dernier droit de l'année au cours duquel on prévoit servir au moins 3000 repas.

L'écart s'agrandit

Pour les seuls mois de janvier à octobre, note Mme Noël, l'organisation bénévole a servi 18 000 repas, enregistrant une légère hausse sur les résultats de l'an dernier.

«Cette hausse de la pauvreté, moi, je le savais déjà, réagit-elle. La situation de la pauvreté ne s'améliore pas, pas plus que celle de l'économie. Et en plus, l'écart entre les revenus et le seuil de pauvreté s'agrandit. Les pauvres sont de plus en plus pauvres.»

Ces chiffres, ces besoins criants, les Sherbrookoïses n'y sont toutefois pas insensibles.

Hier soir, ils étaient quelques centaines, pour plusieurs des gens d'affaires de l'entreprise privée, à participer à un cocktail-bénéfice organisé au profit de La Grande table et qui est venu clore la dernière campagne de levée de fonds.



Agissant comme présidente d'honneur du cocktail-bénéfice de La Grande table, la députée-ministre de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, n'a eu que de bons mots pour cette oeuvre qui cache, entre autres bénévoles, la présidente du conseil d'administration et co-fondatrice Ginette Noël, ainsi que le président de la campagne de levée de fonds Nil Allaire.

Outre cette activité de financement, La Grande table tire tous ses revenus des dons de particulier, d'organismes sociaux et de fondation; 50 000 \$ l'an dernier.

Clubs sociaux

«On est rendu à un point où les clubs sociaux nous appellent pour nous offrir les profits de leurs activités», se réjouit Mme Noël. «On ne vit que de la générosité des Sherbrookoïses.»

Pas mal pour un organisme qui voulait, à l'origine, combler une zone grise en offrant, bien sûr, des repas équilibrés aux familles dans le besoin, mais aussi en les sortant de l'isolement qui accompagne inévitablement la pauvreté.

«Il y a des familles qu'on ne revoit plus, qui s'en sont tirées, ra-

conte avec satisfaction Mme Noël. Mais il y en a d'autres qui sont toujours là et qu'on revoit toute l'année. On les aide à boucler leur budget... En même temps qu'on dépanne, on outille les gens pour s'en sortir. Ensemble, ils reprennent un peu d'estime de soi.»

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux: 564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits:
Aucun frais.
Composez 1-800-667-3841
24 heures 7 jours

PROMOTION SURPRISE!

15^e ANNIVERSAIRE

Offrez-vous un nouveau look pour vos sorties du temps des Fêtes. Venez profiter des conseils professionnels de nos coiffeurs et coiffeuses en plus de recevoir...???

Une invitation à ne pas manquer... la surprise aussi.

coifhom coiffelle

1300, boul. Mi-Vallon, Rock Forest (Québec) J1N 3C9, tél.: (819) 564-2664

CONCOURS La Tribune

JOUR DE CHANCE

ÉCONOMISER ET GAGNER!

ÉCONOMISEZ EN PROFITANT DES RABAIS OFFERTS PAR LES MARCHANDS PARTICIPANT À LA PROMOTION PUBLIÉE CHAQUE MERCREDI DANS LA TRIBUNE.

GAGNEZ UN BON D'ACHAT DE 100\$ (50\$ NON-ABONNÉS) ÉCHANGEABLE CHEZ L'UN DE CES MARCHANDS.

REPLISSEZ LE COUPON PUBLIÉ DANS LA TRIBUNE DU LUNDI AU VENDREDI. UN TIRAGE PAR JOUR DU 11 OCTOBRE 1993 AU 14 JANVIER 1994.

Règlement disponible à La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8.

NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: TÉL:

ABONNÉ NON-ABONNÉ

FAITES PARVENIR VOTRE COUPON À:
LA TRIBUNE
CONCOURS JOUR DE CHANCE
1950, RUE ROY
SHERBROOKE
J1K 2X8

La Tribune

Salle de séjour:

Intérieur luxueux «style voiture»; banquette 3 places; beaucoup d'espace pour les jambes, les coudes, la tête. Deux appuis-tête, trois ceintures de sécurité.

Salle de travail:

Caisse de chargement de 8 pi à double paroi (4 pi x 8 pi d'espace entre les passages de roues; 1 620 lb/735 kg de charge utile), 6 trous à ridelles.

Salle des machines:

Moteur V6 de 3.0 litres, arbre à came en tête, 150 ch boîte manuelle 5 vitesses à surmultiplicée, boîte automatique 4 rapports à surmultiplicée (en option); 4 500 lb/2 041 kg de capacité de remorquage.

LA TOYOTA T100 1993. PROCUREZ-VOUS-EN UNE MAINTENANT LA TOUTE NOUVELLE ET LA PLUS GRANDE CAMIONNETTE IMPORTÉE AU CANADA. ET ELLE EN A DEDANS!

Toyota MAGOG

2224, route 112, Magog 843-9883

*La Toyota T100 4x4 avec boîte manuelle 5 vitesses

Valerio introuvable

Sherbrooke

Le procureur Paul Crépeau informera le tribunal lundi de sa position concernant le procès conjoint des neuf individus, accusés de complot pour importation de stupéfiants en marge du naufrage du cargo Marine Transport, à la suite de la disparition d'un deuxième prévenu.

On se rappellera que le capitaine Modesto Valerio, 37 ans, de Puerto Plata, en République dominicaine, qui était assigné à résidence à la communauté l'Etoile de Bethléem, à Sherbrooke, n'a pas donné de nouvelles depuis sa

medi.

Me Crépeau avait déjà demandé au juge Luc Trudel de la Cour du Québec de poursuivre cette cause en l'absence de l'homme d'affaires Paulin Bolduc, 39 ans, de Massawippi, disparu depuis le 1er novembre.

Bolduc fait l'objet d'un mandat d'arrestation pour défaut de se présenter à l'audience et Valerio pour bris de cautionnement.

Interrogé hier, le défenseur Jean-Jacques Rousseau a répondu qu'il n'avait reçu aucune information concernant l'absence de nouvelles de Valerio.

La SQ poursuit toujours ses recherches dans le but de retracer Bolduc et Valerio.

Un remorqueur ne peut garder l'auto en attendant d'être payé

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Une compagnie de remorquage n'a pas le droit de garder un véhicule tant que l'automobiliste n'a pas acquitté les frais de remorquage et d'entreposage. Elle dispose en fait des mêmes recours que tout le monde si elle n'est pas payée. La rétention ne fait pas partie de ces moyens.

C'est ce qu'a rappelé le juge Pierre Bachand, de la Cour des petites créances, à Jean-Marc Allaire, propriétaire de la compagnie de remorquage en cause.

Dans cette histoire, Jacques Lavoie réclamait 211,28 \$ en dommages-intérêts de M. Allaire pour avoir remorqué son véhicule, le 23

février 1993, et l'avoir gardé jusqu'à ce qu'il puisse acquitter une facture de 111,28 \$, le 27 février.

Lorsqu'il s'était rendu pour la première fois chez M. Allaire, l'automobiliste s'est fait dire qu'il devait acquitter une facture de 56 \$, sur le champ, sinon il ne pouvait reprendre son véhicule. M. Lavoie n'avait pas cette somme en poche. Il a dû attendre au 27 février avant de pouvoir acquitter les frais. Ce jour-là, le remorqueur exigeait 55,28 \$ de plus, soit 111,28 \$. Cette somme comprenait le remorquage, l'entreposage et les taxes.

Le juge a rappelé des jugements précédents. Il a souligné que M. Allaire n'avait aucun droit de rétention dans une affaire semblable. Dans le cas précis de M. Lavoie, il n'avait même pas le droit de récla-

mer les frais de remorquage puisque la demande de remorquage provenait d'un déneigeur du stationnement de l'école Mitchell où M. Lavoie avait pris l'habitude de garer son automobile, la nuit, durant l'hiver.

Le juge a toutefois rejeté les dommages que réclamait M. Lavoie. Le juge a déclaré que M. Lavoie avait commis une faute dans cette affaire en garant son véhicule sur le terrain d'une institution publique.

«Même s'il s'agit d'un terrain d'une institution publique, cela ne donne pas nécessairement le droit à quiconque d'y stationner, pas plus que sur un terrain privé. Il est donc l'artisan de son propre malheur et doit subir les conséquences de son acte...»

Pénalité de 6000 \$ à Marbleton

Sherbrooke

La municipalité de Marbleton, en Estrie, a encouru une pénalité de 6000 \$ pour avoir enfreint la loi sur la qualité de l'Environnement le 11 septembre 1991.

Elle a été condamnée ainsi par la Cour du Québec pour avoir permis le rejet dans l'environnement des eaux ménagères ou provenant de cabinet d'aisance de résidences isolées.

Cela constituait une infraction au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Le tribunal a accordé un délai de 90 jours à la municipalité pour acquitter cette amende.

Nous apprécions votre encouragement

BORDER MINI MART INC.

Derby Line, Vt 05830
(Face aux douanes Us - Route 5)
(802) 873-3409

**Pas de TPS
Nous parlons français**

Ouvert 7 jours par semaine jusqu'à 22 h

- essence et huile
- vêtements de détente
- cigarettes canadiennes
- souvenirs
- vin et bière froide
- épicerie

59502

La SQ recherche un homme blessé

Drummondville

La Sûreté du Québec, via les postes de radio de la région, a lancé un appel de collaboration à la population de Drummond et des environs, hier midi, dans le but de retracer un homme blessé qui restait introuvable.

Les incidents sont survenus hier matin vers 8h30, dans le rang du Moulin Rouge à Saint-Léonard d'Aston, à une vingtaine de kilomètres au nord de Drummondville.

Un homme âgé de 44 ans a été blessé d'un coup de couteau à l'abdomen et a pris le volant de l'auto de son beau-frère pour une destination inconnue.

La SQ a lancé le signalement de

l'homme, dans l'espoir de le retrouver et de faire en sorte que des soins lui soient prodigués avant qu'il ne soit trop tard pour lui.

Le blessé circulait dans une Oldsmobile 1988 Cutlass grise à quatre portières avec un support à bagages sur le coffre. Toute information à ce sujet peut être transmise à la SQ de Drummondville (478-2575).

Poursuites contre Spécialités B-Pro

Sherbrooke

Des poursuites ont été intentées contre l'entreprise Spécialités B-Pro, à Windsor, pour deux infractions au règlement sur la qualité de l'atmosphère dans cette localité.

Cette compagnie devra répondre de ne pas avoir réduit les émissions de poussières provenant d'opérations de nettoyage à sec par jets abrasifs en utilisant un enclos ou paravent, les 12 et 13 mai.

La loi prévoit une pénalité variant entre 300 \$ et 5 000 \$ dans le cas d'un verdict de culpabilité.

Trois enfants assistent à un film porno... avec leur professeur

Repentigny (PC)

Trois enfants de 10 ans ont assisté à la projection d'un film pornographique dans un bar de danseuses nues où les avait emmenés... leur professeur.

L'enseignante voulait que les enfants s'excusent d'avoir lancé des cailloux sur la thermo-pompe du bar «Élégance de nuit». Elle ne s'attendait apparemment pas à ce qu'ils assistent à un tel spectacle.

Selon Jacques Saint-Denis, père de l'un des trois enfants, ces derniers se seraient excusés auprès du propriétaire de l'établissement mercredi matin, vers 8h. Il semble qu'une enseignante l'ignorait et ait décidé d'accompagner les trois enfants à l'intérieur du club.

Il était alors 11h30 et les danseuses nues commencent leur exhibition à midi seulement.

M. Saint-Denis soutient que sa fille et les deux autres enfants ont visionné des choses inacceptables. «Un film porno était projeté sur écran géant. Une femme nue avait les jambes écartées. Puis, elle a vu aussi les tabourets des danseuses, l'estrade, les livreurs de bière, et m'a posé des questions embarrassantes sur toutes ces choses», mentionne ce père en colère.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

NOUVELLE POSITION POUR INDIVIDU AYANT:

- Degré en comptabilité ou l'équivalent
- Minimum de 3 années d'expérience dans les systèmes informatisés d'inventaire et de coût de revient dans un environnement manufacturier.
- Familier avec l'opération d'un réseau informatique
- Capacité et volonté de partager tout type de travail dans une ambiance d'équipe.
- Parfaitement bilingue
- Autonome requérant un minimum de supervision

Postez C.V. à:
Nouvelle position
Casier postal 301
Coaticook (Québec)
J1A 2T7

60230

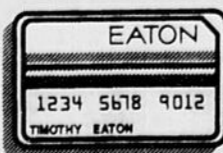
Sachez trouver chaussures à vos pieds!



La romancière
**BERNADETTE
RENAUD**
sera présente
le samedi
27 novembre 1993
de 13 h à 15 h
Dans le rayon des livres

25% de rabais

sur une sélection de chaussures
habillées, tout-aller et de sport
pour hommes et femmes



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

59538